#### **OPTIMISER LA GESTION DES SINISTRES DDE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA085	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1789,00€

# **LIEUX ET DATES:**

#### **PARIS**

- Du 06/06/2023 au 07/06/2023

## **OBJECTIFS**

- Identifier et appliquer les règles et procédures de gestion adéquates.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

# Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

# **POINTS FORTS**

# **Modalités pédagogiques:**

Les participants s'entraînent à partir de cas pratiques pour déterminer les responsabilités. Ils s'appuient sur les décisions arbitrales de la profession, sur le code civil et la jurisprudence.

#### Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

#### **PROGRAMME**

- A. Identifier les obligations des parties lors d'un sinistre dégâts des eaux
- 1. Obligations pesant sur le bailleur
- 2. Obligations pesant sur le preneur
- B. Relations juridiques dans un immeuble en copropriété
- 1. Responsabilité extra contractuelle visée au code civil
- 2. Loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis
- C. Adopter une démarche méthodologique dans l'instruction des sinistres dégâts des eaux en droit commun
- 1. Causalité et responsabilité
- 2. Notion de force majeure dans les sinistres dégâts des eaux
- 3. Expertise
- D. Identifier les obligations des parties : les dispositions du code civil relatives aux obligations des entreprises
- 1. Responsabilité de droit commun
- 2. Louage d'ouvrage, prestation de service, contrat d'entreprise
- 3. Construction d'ouvrage
- 4. Contrat de vente

## Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

## **Personnalisation parcours:**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## **PUBLIC**

Chargés d'indemnisation MRH - MRI - MRP confirmés Gestionnaires protection juridique

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

#### **PRÉ-REQUIS**

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

#### **AA041 - AA036**

# Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## **TARIFS ET FINANCEMENTS**

1789,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

## CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 18/12/2025 à 05:59